



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version abrégée

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Décembre 2008

Agriculture et agroalimentaire

Ici comme ailleurs au Québec, l'agriculture et l'agroalimentaire connaissent des difficultés. La situation est d'autant préoccupante que cette industrie génère des entreprises, de l'emploi et une occupation du territoire. Sa contribution au développement et au maintien d'infrastructures, d'expertise et de services n'est pas à négliger également. Portrait d'un secteur stratégique moins connu de notre économie.

Exploitations et exploitants

Selon les données 2006 du *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada, on observe que le nombre d'exploitations agricoles, qui est de 785 en Abitibi-Témiscamingue, est en décroissance. On en comptait pratiquement deux fois plus il y a 25 ans. Entre les recensements de 2001 et de 2006, la région a perdu 25 fermes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette régression, qu'on songe à la vente à d'autres producteurs, à l'abandon faute de relève, aux politiques d'achat des grandes chaînes alimentaires et des transformateurs ou encore aux prix des quotas. Plus le nombre de fermes diminue, plus les risques sont grands que les services en découlant deviennent eux aussi limités. Cette réalité affecte notamment la région au regard du nombre restreint de vétérinaires, d'agronomes, de commerçants de machineries agricoles et d'experts techniques en production bovine. La fragile situation des coopératives agricoles peut aussi être mise de l'avant.

Malgré une diminution du nombre des exploitations, on observe en Abitibi-Témiscamingue un accroissement des superficies agricoles. En effet, celles-ci occupent aujourd'hui 223 678 hectares, soit 285 hectares par entreprise. En 2001, ce ratio se chiffrait à 250.

La valeur marchande des exploitations agricoles de la région s'élève à 490 M\$. Près des deux tiers de cette valeur reviennent aux terres et aux bâtiments. Les revenus agricoles bruts totalisent pour leur part 126,5 M\$ (2005). S'y ajoutent les ventes de produits forestiers, pour une somme de 2,5 M\$. Retenons que 59 % des exploitations agricoles de la région jouissent d'un revenu agricole brut total inférieur à 100 000 \$, signe que les entreprises sont ici de petite taille. Elles le sont d'ailleurs plus que celles du Québec où ce taux est évalué à 53 %. On peut également mentionner que seul 1,5 % des exploitations disposent ici d'un capital agricole supérieur à 1 M\$ contre une proportion de 3 % à l'échelle de la province.

On recense dans la région 1 175 propriétaires agricoles. Les propriétés appartenant à deux exploitants ou plus sont plus nombreuses que celles à propriétaire unique. L'âge moyen des exploitants est de 47,6 ans, ce qui est moindre qu'au Québec (49,3 ans). Fait peu surprenant, près de sept exploitants agricoles sur dix sont des hommes.

Données agricoles régionales, 2006

Exploitations agricoles	785
Abitibi (incluant le Nord-du-Québec)	188
Abitibi-Ouest	206
Rouyn-Noranda	66
Témiscamingue	284
Vallée-de-l'Or	41
Exploitations utilisant un ordinateur	436
Exploitations utilisant Internet	320
Valeur marchande	490 M\$
Machinerie, matériel, équipement	110 M\$
Animaux et volailles	63 M\$
Terres et bâtiments	317 M\$
Revenus agricoles bruts (2005)	126,5 M\$
Ventes de produits forestiers (2005)	2,5 M\$
Revenus agricoles bruts (2005)	
Inférieurs à 10 000 \$	114
De 10 000 \$ à 49 999 \$	212
De 50 000 \$ à 99 999 \$	137
De 100 000 \$ à 249 999 \$	176
De 250 000 \$ à 999 999 \$	134
Supérieurs à 1 000 000 \$	12
Exploitants agricoles	1 175
Exploitants uniques	435
Exploitants multiples (2 ou plus)	745
Exploitants de sexe masculin	845
Exploitants de moins de 35 ans	160

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2006.

À RETENIR... L'agriculture est encore majoritairement pratiquée ici à raison de 40 heures et plus par semaine. Toutefois, 37 % des exploitants agricoles tirent une autre rémunération d'un travail non agricole. La crise forestière qui sévit touche les producteurs pour qui la forêt constitue un revenu d'appoint.

Du point de vue territorial

Selon les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les exploitations agricoles de la région engendrent un revenu brut de 126 M\$ en 2007. Les productions animales et végétales sont responsables de revenus bruts s'élevant respectivement à 98 M\$ et 28 M\$.

Parmi les productions animales, les productions les plus importantes se concentrent dans les bovins de boucherie (42 M\$) et dans les bovins laitiers (39 M\$). En nombre, les exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins de boucherie sont les plus présentes (349). Elles se retrouvent majoritairement au Témiscamingue (114) et en Abitibi-Ouest (109). Ces deux territoires cumulent des revenus de 33 M\$ découlant de ce type d'élevage, dont 24 M\$ proviennent d'Abitibi-Ouest.

Pour leur part, les exploitations laitières les plus nombreuses se retrouvent au Témiscamingue (89), puis en Abitibi (39) et en Abitibi-Ouest (37). À lui seul, le Témiscamingue tire des revenus bruts issus de cette production d'une valeur de 19 M\$.

Les exploitations porcines occupent le troisième rang des productions animales, avec des revenus de 8 M\$. Le Témiscamingue concentre pratiquement la moitié de ces entreprises (7) ainsi que la presque totalité des revenus bruts de la production régionale (6 M\$).

Pour la production végétale, les revenus bruts les plus importants sont liés à la production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains (11 M\$). Le Témiscamingue et l'Abitibi sont les plus actifs, avec des revenus bruts respectifs de 13,5 M\$ et de 8 M\$.

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007.

À RETENIR... La région se démarque par ses gros élevages de bovins de boucherie. On y retrouve 18 % des fermes québécoises détenant plus de 100 vaches.

Une région innovante

- Une station de recherche en agroalimentaire devrait être implantée à Notre-Dame-du-Nord, permettant à l'UQAT de renforcer sa présence et ses collaborations avec les institutions de recherche de l'Ontario. Ceci favorisera l'intensification et la diversification des recherches.
- *Bœuf VitaliPré* est une viande produite dans le cadre des travaux de l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire à l'UQAT. Les animaux sont nourris à l'herbe, sans recours aux antibiotiques ou hormones. Le bœuf, fruit de travaux menés auprès de six producteurs, fait l'objet d'une production limitée pour l'instant.
- *L'agriculture nordique axée sur la production bovine* réfère au créneau d'excellence issu de l'entente ACCORD. Cette reconnaissance est liée au fait que la production bovine d'ici se différencie de celle du Québec, qu'elle bénéficie de conditions favorables à la production d'herbe de qualité et que l'expertise en production et conservation des fourrages est manifeste.

L'industrie bioalimentaire

L'industrie bioalimentaire comprend l'agriculture, les pêches commerciales, la transformation des aliments, des boissons et du tabac, le commerce de gros et de détail ainsi que la restauration. Cette industrie génère en 2007 près de 9 308 emplois en Abitibi-Témiscamingue, soit environ 14 % de l'emploi total régional. Le nombre d'emplois y était à peu près identique en 2003. Le secteur ayant connu le recul le plus important est celui du commerce de détail. Sa part de l'emploi dans l'industrie est passée de 32 % à 28 %. Le secteur de la transformation a aussi connu une régression de l'emploi avec une perte d'un point de pourcentage entre 2003 et 2007.

Au niveau du secteur primaire, l'agriculture entraîne 1 977 emplois. S'y ajoutent 82 emplois pour les services agricoles et vétérinaires. Ensemble, ils constituent 22 % de l'emploi lié au bioalimentaire dans la région. Un chiffre d'affaires de 100 M\$ est associé à ce secteur d'activité (2 % des recettes québécoises).

Le secteur de la transformation entraîne quant à lui 450 emplois, soit 5 % des emplois de l'industrie bioalimentaire régionale. Ce secteur assure un chiffre d'affaires de 120 M\$, donc 1 % des livraisons provinciales. Le commerce de gros regroupe pour sa part 869 emplois, soit 9 % des emplois liés au bioalimentaire régional. Les immobilisations y sont évaluées à 4,2 M\$.

Dans le secteur tertiaire, le commerce de détail est responsable de 2 631 emplois (28 % des emplois bioalimentaires). Il génère un chiffre d'affaires de 400 M\$ (2 % des ventes au Québec). Quant à la restauration, elle engendre des recettes de 160 M\$ (2 % des ventes québécoises) et elle produit 3 299 emplois chez nous. C'est donc dire qu'elle accapare 35 % des emplois de l'industrie bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Question de perspective

Selon les prévisions de Service Canada, une légère croissance annuelle des emplois est prévue dans le secteur agricole pour la période 2008 à 2010 (2 %). Ce secteur connaît actuellement des difficultés et la croissance du marché régional est limitée.

Pour la même période, les perspectives de croissance sont de 4 % annuellement pour le secteur de la transformation des aliments et boissons. Ce secteur se développe lentement, les emplois s'y rattachant varient entre 400 et 500 depuis de nombreuses années.

Toujours pour la période 2008 à 2010, les perspectives du secteur de la restauration sont bonnes. Une croissance de l'ordre de 3 % annuellement y est prévue. Notons que le développement des commerces et des services de restauration est, entre autres, lié aux dépenses des ménages.

Sources : Service Canada, Direction de l'analyse socioéconomique, Abitibi-Témiscamingue. *Avis sur l'industrie bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue*, 2008. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, estimations pour 2007.

Espoir de relève

On recense en 2004 en Abitibi-Témiscamingue une centaine d'exploitations agricoles dont la vente ou le transfert est prévu dans un délai de cinq ans. La part des exploitations ayant besoin de relève se situe à 14 %. La région se positionne en milieu de peloton au Québec.

À l'image de la province, 34 % des exploitations agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue dont la vente ou le transfert est prévu opèrent dans le secteur des bovins laitiers. Cette part s'élève à 40 % pour les bovins de boucherie, ce qui est supérieur à la proportion québécoise (15 %).

Les petits exploitants expriment les plus grands besoins de relève, les exploitations générant des revenus inférieurs à 50 000 \$ représentant 34 % des ventes ou transferts prévus. Parmi les sociétés dont la vente ou le transfert est prévu, les entreprises exploitées par une personne physique représentent la plus forte proportion (46 %). Les entreprises en société emboîtent le pas (34 %), puis les compagnies (20 %).

Fait inquiétant, une majorité des principaux exploitants prévoyant une vente ou un transfert est encore relativement jeune. En effet, 41 % des hommes qui sont dans cette situation sont âgés de 45 à 54 ans. Les 60 ans et plus occupent le deuxième rang (27 %).

Parmi les exploitations ayant un besoin de relève, 59 ont déjà identifié cette dernière, ce qui correspond à un taux de 57 % (taux provincial : 66 %). Chez nous, la relève est majoritairement jeune; 55 exploitations ont indiqué que leur relève désignée était âgée de moins de 40 ans. Le même phénomène s'observe au Québec.

Le taux de relève agricole mesure la part de jeunes établis ou en démarrage selon les entreprises. Ce taux est de 1,4 % au Québec (2006). Avec une part de 2,3 %, l'Abitibi-Témiscamingue dispose du taux le plus important parmi les régions, ce qui est encourageant.

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. *Profil de la relève agricole du Québec 2004, 2007.*

Valeur des terres agricoles

Au fil du temps, il en coûte toujours plus cher pour acheter au Québec un fond de terre afin de cultiver. La valeur moyenne des terres agricoles ayant été transigées au Québec en 2007 a crû de 7 %, rejoignant le sommet de 2002. Les terres en culture affichent pour leur part une hausse de 3 %. Cette valeur diffère d'une région à l'autre, question de climat, de distance par rapport aux marchés, de caractéristiques des sols et des cultures pouvant s'y pratiquer. D'importants écarts peuvent aussi s'observer dans une même région selon les caractéristiques des sols et leur localisation. La région de la Montérégie-Ouest est au premier rang pour la valeur des terres en culture transigées en 2006 (9 900 \$/ha). L'Abitibi-Témiscamingue ferme la marche, ce qui démontre que les terres y sont moins chères qu'ailleurs. Son éloignement des grands centres fait qu'elle subit moins de pression quant aux prix liés aux transactions. La valeur moyenne y est de 850 \$ l'hectare.

Source : La Financière agricole du Québec et Groupe AGÉCO.

Zonage agricole

Une enquête a été menée en 2004-2005 auprès de 393 municipalités au Québec ayant une zone agricole. En Abitibi-Témiscamingue, 23 municipalités y ont répondu. Que retenir de leurs réponses ?

Mentionnons d'abord que 35 % des municipalités de la région indiquent disposer d'un périmètre d'urbanisation trop petit ou inadéquat, le problème étant plus marqué en milieu rural. On manque donc d'espace pour construire ou agrandir des résidences, des entreprises ou des usines, ce qui se traduit entre autres par des pertes fiscales et populationnelles. L'enquête indique que 35 % des municipalités estiment avoir perdu une centaine de résidents en raison des restrictions imposées par la loi. Depuis 1978, 43,5 % des municipalités ont effectué une ou des demandes d'agrandissement de leur périmètre d'urbanisation, mais 22 % n'ont pas obtenu les changements désirés.

Dans la région, toutes les municipalités ayant participé à l'enquête sont favorables à de nouvelles constructions hors du périmètre d'urbanisation sur des terres agricoles dont le potentiel pour l'agriculture est très faible ou inexistant, ou encore sur des terres boisées ou en friche, ceci dans l'optique de renforcer le tissu de peuplement et l'occupation du territoire. L'Abitibi-Témiscamingue affiche l'un des plus hauts taux d'insatisfaction par rapport à la loi (87 %). Mais ce sont surtout les modalités d'application qui sont mises en cause et non les objectifs visés. Les changements souhaités s'inscrivent dans une perspective de développement du monde rural.

La Commission de la protection du territoire agricole a rendu entre 80 et 100 décisions par année touchant l'Abitibi-Témiscamingue entre 2004-2005 et 2007-2008. Sur une base annuelle, un peu plus d'une dizaine de décisions se rapportent à de nouveaux usages pour des résidences rattachées à une terre. En 2007-2008, le taux d'autorisation fut de 54 %, taux le plus faible des quatre dernières années. La superficie de la zone agricole demeure stable depuis 2005-2006, celle occupée par les exploitations augmente depuis 2005-2006. La part de la zone agricole occupée par des exploitations a gagné deux points de pourcentage en quatre ans. Celle du territoire municipalisé en zone agricole en a perdu un.

Zonage agricole, Abitibi-Témiscamingue, 2004-2005 et 2007-2008

Types de données	2004-2005	2007-2008
Décisions rendues	83	92
Résidences rattachées	11	13
Autorisations	73 %	54 %
Municipalités avec zone agricole	60	60
Superficie de la zone agricole (ha)	667 286	634 869
Superficie occupée par des exploitations agricoles (ha)	199 478	203 757
% de la zone agricole occupée par des exploitations agricoles	30 %	32 %
% du territoire municipalisé des MRC en zone agricole	16 %	15 %

Sources : Commission de protection du territoire agricole du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Institut de la statistique du Québec. Données adaptées par la CPTAQ. Aussi, Dugas, Clermont, *Impacts de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles dans les localités à l'extérieur de la plaine de Montréal*, 2007.

Projet porteur d'avenir

Dans la région comme ailleurs, les revenus nets des exploitants agricoles sont à la baisse. Cela affecte la relève et le financement. La disproportion des profits en faveur du commerce de détail, la venue de produits étrangers ainsi que la réflexion sur l'avenir de l'agriculture ont incité la *Fédération de l'UPA* de la région et différents intervenants à endosser un plan d'action concerté pour 2007-2010 susceptible d'améliorer la situation.

La région veut réviser la place de l'agriculture par de nouvelles pratiques. Avec le projet *L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette*, elle désire maintenir et augmenter le nombre de fermes, consolider la filière de transformation, développer une filière de proximité, mieux protéger l'environnement et assurer une rémunération juste de tous les maillons de la chaîne. Elle veut supporter le développement rural, raffermir les services professionnels, l'expertise régionale et les fournisseurs d'intrants tout en répondant aux attentes des consommateurs. Enfin, elle entend maintenir et augmenter le réseau de recherche, la présence de produits régionaux sur les tablettes et la production ou la transformation de produits à valeur ajoutée. Les travaux de développement du créneau *Agriculture nordique axée sur la production bovine* aideront ce projet.

Revenu net des exploitations agricoles, Abitibi-Témiscamingue, 2002-2007



r : donnée révisée. p : donnée provisoire.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et du développement durable. Statistique Canada, Division des comptes des revenus et dépenses, Comptes économiques provinciaux.

Miser sur nos forces

Seul le tiers de notre zone agricole est occupée par des exploitations, signe qu'il reste de l'espace à occuper. La pratique d'une culture extensive réduit les effets sur l'environnement, peu d'engrais et de pesticides étant utilisés. L'expertise régionale a été développée grâce à la présence d'institutions axées sur la recherche et le transfert technologique (UQAT, Cégep). La région se dirige vers une prise en main de la mise en marché collective. Les producteurs, transformateurs et distributeurs s'activent pour hausser les ventes de produits régionaux. Il existe d'ailleurs un sentiment élevé d'appartenance pour les produits d'ici. Avec l'entrée en vigueur des réglementations environnementales, plusieurs agriculteurs ont réalisé des aménagements afin d'améliorer leurs pratiques. D'importants progrès sont notés en matière de gestion des fertilisants, de protection des cours d'eau, de conservation des sols, d'utilisation de pesticides, de contrôle des odeurs, de valorisation des boisés et de disposition des résidus. La région a développé des productions de qualité sur des bases régulières et en quantité suffisante dans certains domaines (lait, céréales, bovins, ovins). Enfin, la conservation par ensilage fait notre réputation.

Tenir compte de nos faiblesses

L'accès à certains professionnels demeure limité. Les distances à parcourir sont importantes. En moyenne, les aliments voyagent 2 400 km pour atteindre nos tablettes. Les prix élevés du pétrole gonflent ceux de l'essence, du diesel, du mazout et des engrais. Il en coûte donc plus cher pour produire. Avec la crise financière que vivent les producteurs, on note une détérioration des bâtiments. Les agriculteurs doivent faire face aux prix élevés des quotas et ils ont du mal à couvrir leurs frais de production. L'augmentation de la détresse psychologique est inquiétante. La relève est freinée par les conditions d'exercice de la profession et la difficulté à obtenir du financement.

Les défis à relever

S'adapter reste vital dans un contexte de compétitivité croissante à l'échelle de la planète, et ce, malgré la réduction des prix des produits qui en découle. Cela passe notamment par la différenciation de nos produits, l'innovation et le développement de nouveaux modèles d'affaires. Il faut tenir compte des préoccupations émergentes (valeur nutritionnelle des aliments, obésité, environnement, achat local, commerce équitable, agriculture de proximité). L'agriculture fait partie d'une culture entrepreneuriale qu'il faut conserver, ceci dans un contexte de développement durable. On doit s'attaquer au recrutement de la main-d'œuvre et développer la formation. Les programmes de financement doivent s'adapter aux réalités régionales. Il faut s'attarder aux prix des quotas et à l'endettement des agriculteurs. Les productions émergentes doivent recevoir un meilleur soutien (recherches, transferts technologiques, services-conseils, aide financière). Donner une valeur ajoutée aux produits est essentiel, tout comme le développement de produits et l'organisation de la mise en marché. L'innovation et le transfert des connaissances doivent continuer, comme les efforts de transformation et de commercialisation. La mobilisation autour de projets structurants tels *ACCORD* et *L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette* est de mise pour sortir de la crise.